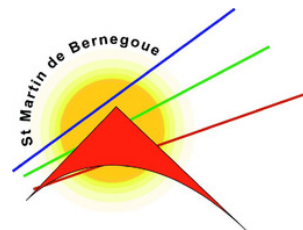


Bien Vivre à

Saint-Martin-de-Bernegoue



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je souhaite, au nom de l'ensemble des membres du Conseil municipal, vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée lors des dernières élections municipales. Alors que nous étions la seule liste à nous présenter devant vous, nous pensions que l'exercice serait sans obstacles, d'autant que le bilan du précédent mandat pouvait légitimement être porté à notre crédit. Mais c'était sans compter sur l'administration française et ses règles républicaines. Pour la première fois de son histoire, notre commune était soumise à l'obligation de parité. Avec neuf élus sortants souhaitant repartir, dont trois femmes, nous devions donc composer la future liste en intégrant majoritairement de nouvelles candidates. De fil en aiguille, notre liste s'est ainsi trouvée composée de huit femmes et sept hommes. Or, au moment de déposer notre liste en préfecture, il s'est avéré impossible que je puisse en être la tête de liste : cette situation ne rentrait tout simplement pas dans le formulaire puisque nous étions plus de femmes que d'hommes ! Dans l'urgence, c'est donc Nathalie Lavillonnière, que je remercie chaleureusement, qui s'est retrouvée tête de liste, tout en sachant que je présenterais ensuite au Conseil municipal ma candidature à la fonction de maire. Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Sous peine d'annulation des élections, je devais me garder de communiquer sur le sujet, et surtout pas dans la presse. Cela a pu créer de la confusion parmi vous, électeurs, et cette confusion perdure encore aujourd'hui !!! il y a une quinzaine de jours, Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a adressé ses félicitations à « Madame le Maire Nathalie Lavillonnière ». J'ai donc sorti ma plus belle plume pour lui signaler la bévue !

Depuis les élections, les nouveaux élus comme les anciens ont commencé leurs travaux en commissions. Si les projets de 2026 s'inscrivent plutôt dans la continuité du précédent mandat, je ressens au sein de ce nouveau conseil un véritable dynamisme, une implication forte et une motivation collective. Je suis impatient de découvrir leurs propositions qui permettront de répondre aux actions et projets inscrits dans notre profession de foi sachant que le sujet majeur de ce mandat sera la rénovation énergétique de nos bâtiments publics (Foyer rural, mairie et école maternelle). Si cette rénovation nous est imposée par le décret Éco Énergie Tertiaire, elle est indispensable pour nos dépenses de fonctionnement et pour les usagers dont les épisodes de canicule que nous avons déjà connus cette année ont obligé les usagers des salles communales à s'adapter, voire à annuler leurs activités et m'ont conduit à prendre des mesures de fermeture d'école. À propos de la canicule, je vous rappelle l'importance d'inscrire les personnes malades, isolées, dépendantes, âgées ou vulnérables sur le registre communal dédié.

Je vous invite désormais à découvrir ce nouveau bulletin municipal une nouvelle fois réalisé et imprimé en interne. Vous y constaterez notamment que les finances de la commune demeurent maîtrisées. Enfin et tout en vous souhaitant un bel été, je vous rappelle que mes adjoints et moi-même restons à votre disposition.

Frédéric NOURRIGEON - Maire

INFOS PRATIQUES

Secrétariat de mairie ouvert le mardi et le jeudi de 14h à 18h. Accueil sur rendez-vous en dehors.

- 440 route de brûlain 79230 Saint-Martin-de-Bernegoue
- 05.49.26.48.60
- mairie@saintmartindebernegoue.fr.

En cas d'urgence, contacter le 05.49.26.48.60 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. En dehors 07.50.55.09.54.

Rester informé :

- www.saintmartindebernegoue.fr
- @Facebook
- Application smartphones "Localiti"

SOMMAIRE

Bulletin été 2026

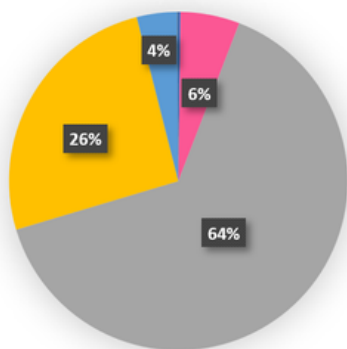
- 2 Budget - Hommage à Pierre SOURISSEAU
- 3 Commissions municipales, représentations
- 4 Représentation (suite) - école / cantine
- 5 Informations pratiques
- 6 Rucher communal - Bon à savoir
- 7 Nouvelle activité à la rentrée - Lecture
- 8 5ème saison - Vie associative - Agenda

BUDGET

Resultat global 2025

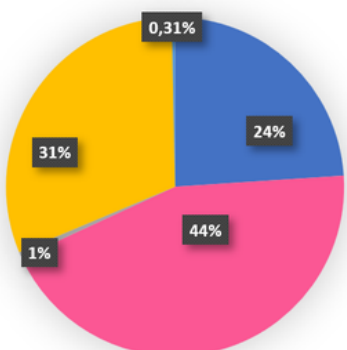
Excédent total : 51 179,97 €
 Investissement : +11 731,14 €
 Fonctionnement : +39 448,83 €

Recettes 2025



- Autres produits
- Prestations de services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations

Dépenses 2025



- Charges à caractère général
- Personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Charges de gestion courante
- Charges financières

Le résultat global de l'exercice 2025 est de 51 179,97€. Cette situation favorable permet à la commune d'aborder l'exercice 2026 avec sérénité. Elle permettra de poursuivre nos investissements, notamment en remplaçant le matériel arrivé en fin de vie à l'atelier municipal et en engageant les diagnostics préalables et obligatoires à la rénovation énergétique de nos bâtiments publics. La commune a déjà constitué, en 2023 et 2024, une réserve de 50 000 €, indispensable pour assurer une part d'autofinancement et garantir la trésorerie nécessaire au futur programme de rénovation.

Investissement : Cet excédent (+11 731,14 €) s'explique notamment par le report de certaines dépenses (≈ 13 500 € : travaux d'aménagement à l'espace détente de la Figère, éclairage LED fait à 50%, acquisition d'un fourgon SIVOM...) ainsi que par un niveau de recettes légèrement inférieur aux prévisions en matière de taxe d'aménagement (-3 732,80 €).

Fonctionnement : Recettes : 627 540,80 € (-1,13 % vs 2024) - Dépenses : 558 091,97 € (-0,19 % vs 2024). Le budget primitif a été correctement évalué, avec un taux d'exécution de 89,36 % en recettes et 82,42 % en dépenses. On note toutefois une diminution des recettes d'environ 9 000 €, liée principalement à la baisse des impôts directs locaux et du fonds de péréquation départemental (équilibre des ressources entre les collectivités). La structure des recettes reste fortement dépendante des impôts et dotations (90,17 % des ressources), tandis que les produits des services demeurent marginaux et souvent inférieurs à leur coût réel. Grâce aux efforts et à la maîtrise de son budget en 2023 et 2024, la commune dispose d'une réserve de 50 000 €, essentielle pour assurer son autofinancement et soutenir les investissements à venir. Les dépenses de fonctionnement de la commune sont marquées en 2025 par une évolution du poste des charges de personnel, qui demeure le premier poste budgétaire avec un montant de 259 722 €, en hausse de 8,48 % par rapport à l'année précédente. Cette progression s'explique notamment par l'absence de recours à un contrat aidé pour le second agent du service technique. Les charges de gestion courante constituent le deuxième poste de dépenses, représentant 31% du budget. Elles regroupent notamment les contributions aux structures intercommunales, en particulier le SIVU du Marmais dans le cadre du regroupement pédagogique, ainsi que le Syndicat de Communes Plaine de Courance. À ce titre, l'ensemble des communes membres a été amené à renforcer sa participation afin d'assurer la pérennité de ces services essentiels. Ces éléments traduisent la volonté des élus de maintenir un service public de qualité, tout en assumant pleinement nos engagements au sein des structures intercommunales.

Perspectives 2026 : Le budget primitif 2026 s'inscrit dans un contexte de baisse des dotations et de maîtrise des dépenses. Les investissements, en dehors du lancement du projet de rénovation des bâtiments publics, se concentrent sur le renouvellement du matériel indispensable, en attendant la définition de nouveaux projets.

Fiscalité : L'ajustement fiscal voté reste mesuré et vise à maintenir l'équilibre financier de la commune. Saint-Martin-de-Bernegoue reste l'une des communes les moins imposées de l'agglomération. En 2025, le taux moyen des 12 communes de Plaine de Courance était de 35,64% ce qui situe la commune juste au-dessus de la moyenne. Pour préserver notre capacité d'actions tout en limitant une pression fiscale modérée, le Conseil Municipal a limité son augmentation à 1 point.

Taxe foncière

Bâti

36,01 %

Non bâti

70,55 %

HOMMAGE



Pierre Sourisseau

Pierre Sourisseau nous a quittés fin avril. Adjoint au Maire de Gérard Tesson puis Maire de la commune de 1983 à 1995, il a consacré une large part de sa vie au service de l'intérêt général et au développement de la commune. Au cours de ses mandats, la municipalité avait notamment beaucoup fait pour l'école communale en construisant la cantine et la garderie. Issu d'une famille profondément enracinée dans la vie locale, il marchait dans les pas de son grand-père, Just Sourisseau, qui avait lui aussi dirigé la commune avant-guerre. Agriculteur au cœur de la commune, Pierre Sourisseau a transmis son exploitation à son fils, perpétuant ainsi une tradition familiale d'engagement et d'attachement au territoire. La commune gardera le souvenir d'un homme investi, proche de ses administrés et soucieux de l'avenir de son village. "Pierre a fait parti de ces personnes qui m'ont aidé à prendre en main ma fonction de Maire. J'avais beaucoup de plaisir à échanger avec lui. Ses conseils, sans jamais chercher à m'influencer, sa préoccupation constante au bien-être des anciens comme il disait, vont me manquer" Frédéric NOURRIGEON - Maire

Vie locale, Solidarités et engagements citoyens

PERIMETRE

- Animations
- Bénévolat
- Bien vieillir
- Cérémonies
- Liens intergénérationnels
- Participation citoyenne
- Vie associative

MEMBRES

Resp. : Dominique MAURILLE

- Nathalie LAVILLONNIERE
- Pascal CLERJEAU
- Daniel GOY
- Mathilde LABUTTIE
- Carole PORTE
- Maxime GAUTRONNEAU
- Patricia HUTIN

Education, Enfance, Jeunesse

PERIMETRE

- Ecole communale, RPI*
- Enfance, jeunesse
- Périscolaires
- Relations enseignants, parents et partenaires
- Restauration scolaire
- Transport

MEMBRES

Resp. : Nathalie LAVILLONNIERE

- Mathilde LABUTTIE
- Frédéric NOURRIGEON
- Christine PETORIN
- Marie-Laure TOUDEL

Cadre de vie, Environnement, Urbanisme

PERIMETRE

- Bâtiments
- Cadre de vie
- Cimetière,
- Environnement
- Espaces publics
- Gestion des réseaux
- Patrimoine communal
- Urbanisme
- Vie agricole
- Voirie

MEMBRES

Resp. : Pascal CLERJEAU

- Nathalie LAVILLONNIERE
- Frédéric BONNEFONT
- Louis GIBERT
- Daniel GOY
- Dominique MAURILLE
- Fabrice MILLASSEAU
- Marion MOUSSARD
- Carole PORTE

Prévention, sécurité et tranquillité publique

MEMBRES

Resp. : Frédéric NOURRIGEON

- Pascal CLERJEAU
- Daniel GOY
- Fabrice MILLASSEAU
- Delphine PERONNE

Communication

MEMBRES

Resp. : Frédéric NOURRIGEON

- Audrey GOY
- Dominique MAURILLE
- Fabrice MILLASSEAU
- Delphine PERONNE

Budget, finances, activités économiques

MEMBRES

Resp. : Frédéric NOURRIGEON

- Nathalie LAVILLONNIERE
- Frédéric BONNEFONT
- Louis GIBERT
- Audrey GOY
- Marion MOUSSARD
- Marie-Laure TOUDEL

Contrôle des listes électorales

MEMBRES

- Daniel GOY
- Christine PETORIN

Electeur hors Conseil Municipal :
• Jean-François MOTARD

Sociale

MEMBRES

Resp. : Dominique MAURILLE

- Patricia HUTIN
- Mathilde LABUTTIE
- Frédéric NOURRIGEON

* RPI :

Regroupement Pédagogique Intercommunal

CORRESPONDANT DEFENSE ET SÉCURITÉ ROUTIERE

Dominique MAURILLE

Commission Communale des Impôts Directs

Les membres proposés sont en cours de validation par la préfecture. La publication sera sur le site internet de la commune.

LES REPRESENTANTS "EDUCATION"

CONSEIL D'ECOLE

Titulaires :

- Nathalie LAVILLONNIERE
- Christine PETORIN

Suppléants :

- Dominique MAURILLE
- Frédéric NOURRIGEON

SIVU DU MARMAIS (RPI)

Titulaires :

- Nathalie LAVILLONNIERE
- Marie-Laure TOUDEL

Suppléants :

- Dominique MAURILLE
- Frédéric NOURRIGEON

DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE À L'EDUCATION NATIONALE

- Patricia HUTIN

SYNDICAT DE COMMUNES PLAINE DE COURANCE

Au Conseil Syndical :

Titulaires :

- Dominique MAURILLE
- Frédéric NOURRIGEON

Suppléante :

- Christine PETORIN

Commission Parcours Famille :

- Nathalie LAVILLONNIERE
- Marie-Laure TOUDEL

Commission Ecole :

- Nathalie LAVILLONNIERE

SIVOM DE PRAHECQ

Titulaires :

- Frédéric BONNEFONT
- Frédéric NOURRIGEON

Suppléants :

- Daniel GOY
- Fabrice MILLASSEAU



Titulaire :

- Daniel GOY

Suppléant :

- Pascal CLERJEAU



Titulaire :

- Daniel GOY

Suppléant :

- Louis GIBERT

NIORT AGGLO

Conseil Communautaire :

Titulaire :

- Frédéric NOURRIGEON

Suppléant :

- Dominique MAURILLE

Commission Mobilité Durable :

- Frédéric NOURRIGEON

PLUI :

- Frédéric NOURRIGEON
- Daniel GOY (sup.)
- Delphine PERONNE (Sup.)

CLECT (contrôle charges transférées) :

- Dominique MAURILLE
- Carole PORTE (sup)

Ambroisie :

- Fabrice MILLASSEAU

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

- Représentant des élus : Frédéric NOURRIGEON
- Représentant du personnel : Karine BLUTEAU



*Nouveaux habitants
Faites-vous connaître !*

Vous venez d'emménager sur la commune ? Bienvenue à Saint-Martin-de-Bernegoue ! Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du Secrétariat de mairie. Nous pourrions alors vous présenter la commune et ses services.

RENTREE SCOLAIRE

109 élèves feront leurs rentrées le 1er septembre 2026. Ils étudieront dans les 5 classes du RPI (4 seront en double niveau et une seule en niveau unique CM2). L'équipe éducative n'a pas changé. A Saint-Martin, Mme BEAUDÉ aura 20 CM2, Mme LARGILLIERE 21 CE2-CM1 et Mme BABIN 25 petites et moyennes sections. A Juscorps, M. NEURY aura 22 Grandes Sections-CP et Mme GONNORD 21 CE1-CE2.

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

MUTUALISATION DES REPAS

La mutualisation avec la Commune de Fors pour la fabrication des repas du restaurant scolaire a commencé depuis le 2 mars 2026. Depuis cette date, Fors est devenue la cuisine centrale de Juscorps et Saint-Martin-de-Bernegoue. Le restaurant scolaire de Fors compte 3 agents dont 1 chef. Nathalie Sachot et un agent de Juscorps viennent apporter un renfort environ 1h30 par jour pour la préparation des repas : Aide à la préparation des denrées (épluchage, découpe, dressage...), aide au conditionnement des repas dans les bacs de transport, nettoyage du matériel utilisé pour la prestation spécifique. Nathalie Sachot assure ensuite le transport en direction de notre cantine dans la Logan de la commune réaménagée pour l'occasion. La nourriture est conditionnée dans des bacs gastro hermétiques et en inox stockés dans 2 caissons isothermes chauffants et 1 caisson froid. 240 repas sont fabriqués par jour (dont une centaine pour Juscorps et Saint Martin de Bernegoue).

CHANGEMENT DE RECETTE

Après 30 ans de service, Françoise PIQUEREAU a cuisiné son dernier repas pour l'école le 27 février dernier. Le soir même nous nous étions retrouvés au restaurant scolaire en présence de sa famille, collègues, actuels et anciens enseignants mais aussi en présence des 3 maires qu'elle aura connus. Pierre SOURISSEAU qui l'aura embauchée, Jean-Martial FREDON qui l'aura titularisée et Frédéric NOURRIGEON qui l'aura accompagnée jusqu'à sa retraite. Avec son départ, une page se tourne : la préparation des repas sera désormais assurée par Fors. Françoise laisse pourtant une empreinte précieuse, car elle a écrit les plus belles pages de notre cantine. Les enfants aiment à dire "à Saint-Martin, on y mange bien". Grâce à son exigence, la sélection de produits locaux, de qualité et de saison et à sa maîtrise des coûts, Françoise a réussi ce que peu parviennent à faire : cuisiner comme un chef, avec les moyens d'une collectivité ! Nous lui souhaitons une douce retraite.



INFORMATIONS PRATIQUES

QUELS SONT LES DÉLAIS DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ?

CATEGORIES	DOCUMENTS	DELAIS
Assurances	Habitation, automobile, responsabilité civile	2 ans à compter de la date du document
Banque	Relevés, preuves de paiement, talons de chèque	5 ans
Etat civil	Actes de naissance, Livret de famille, contrat de mariage, PACS	A vie (un acte de naissance est valable 3 mois)
Etude	Diplômes	A vie
Factures	Factures de travaux avec une garantie décennale	10 ans
	EDF, eau, gaz	5 ans
	Factures d'électroménager	jusqu'à la fin de la garantie
Impôts	Déclarations, avis d'imposition	3 ans à compter de l'année qui suit l'imposition
	Taxe foncière, taxe habitation sur les résidences secondaires	un an
Justice	Jugements, décisions	A vie
Location	Bail, quittances, contrats de location, état des lieux	3 ans
Propriété	Titre de propriété	A vie
Santé	Examens importants, carnet de santé, radiographies	A vie
Travail / Retraite	Contrats, bulletins de salaire, certificats de travail	jusqu'à la liquidation de la retraite

Bon à savoir : En cas de doute ou de litige, il est recommandé de les conserver plus longtemps. Aussi, il est recommandé de numériser vos documents. **Source :** www.economie.gouv.fr/particuliers

PENSONS LES UNS AUX AUTRES

Tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bricolage... mais aussi fête, musique... respectons les horaires pour la tranquillité de tous. Et si vous devez faire exceptionnellement du bruit (tout en restant raisonnable...), prévenez vos voisins. Veuillez aussi à rentrer vos chiens s'ils aboient lorsque vous êtes absents.

*Moins de bruit,
Meilleures relations
de voisinage !*

Samedi
⌚ 9h - 12h
⌚ 15h - 19h

Semaine
⌚ 8h - 12h
⌚ 14h - 19h

**Dimanche
et jours fériés**
⌚ 10h - 12h

ENTRETIEN DU JARDIN

Les plantations, arbres, haies, branches et racines doivent être régulièrement élagués ou taillés à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées. Sur le domaine public, elles ne doivent pas gêner le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation ou encore gêner la visibilité en intersection de voiries. Vous devez par ailleurs veiller qu'elles n'empiètent pas chez vos voisins. Les branches et la végétation ne doivent pas non plus toucher les lignes (électricité, téléphonie, éclairage public...) et doivent être taillées et entretenues régulièrement.

Bon à savoir : En limite séparative, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal précise que la hauteur est limitée à 2 mètres pour l'ensemble des clôtures.



Le brûlage des déchets verts est interdit ! Le compostage et le broyage sont des alternatives au dépôt en déchetterie

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Vous avez des frelons asiatiques, rats, souris, chenilles processionnaires, taupes, insectes rampants (blattes, fourmis, cafards, araignées, punaises de lit), insectes volants (mouches, frelons, guêpes, bourdons)... contactez La FREDON Deux-Sèvres. Cette structure et sa filiale Place Net proposent des prestations pour lutter contre ces nuisibles.



Bon à savoir : La commune étant adhérente, les interventions se font à des tarifs préférentiels. **Contact :** 05.49.77.16.55 direction@fredon79.fr

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGE !

Régulièrement, nous avons des dépôts sauvages sur la commune ! Certains dans les chemins, d'autres dans les champs ou encore autour des points d'apports volontaires. Est-ce si compliqué d'aller à la déchetterie dont nous avons 22 passages par an ??? Doit-on s'équiper de caméras de surveillance ? La commune a d'autres priorités financières...

Un regrettable exemple :



ECLAIRAGE PUBLIC

Rappel des horaires :

du 1er septembre au 30 avril :

- de 6h30 au lever du soleil
- du coucher du soleil à 21h (22h mairie)

du 1er mai au 31 août : coupure estivale

QUELQUES NOUVELLES DU RUCHER COMMUNAL



L'essaim qui restait de l'année dernière a bien passé l'hiver malgré qu'il ait été affaibli avec la sécheresse et les attaques de frelons de l'été dernier.

Il a été nourri pendant l'hiver. Mr Grolier a créé et élevé, gracieusement, un essaim pour le rucher communal l'année dernière sur son propre rucher puis il a fait le transfert début avril. Les corps de ruches ont été changés, avec la participation des employés communaux pour l'application de la peinture. L'extraction du miel a eu lieu le 30 avril dernier dans la salle du bas du Foyer Rural, avec l'aide de Dominique Maurille, Adjoint. Entre 12 et 15Kg de miel ont été extraits. Cette récolte aura besoin d'un temps de repos pour pouvoir décanter, avant sa mise en pot.

Pour information, si vous souhaitez visiter des ruches ou accompagner M. Grolier, nous vous invitons à vous rapprocher de lui via le secrétariat de Mairie. Il a des combinaisons à disposition (2 adultes et 2 enfants moins de 12 ans).



DÎTES-LE NOUS

La commune a mis en place un **registre des personnes vulnérables** vivant à domicile (personnes âgées, en situation de handicap, isolées...). Ce registre permet, en cas de crise (canicule, grand froid, pandémie, tempête, inondation, coupure d'électricité etc.), de contacter rapidement les personnes inscrites pour prendre des nouvelles et le cas échéant pour leur apporter aide et soutien. L'inscription est volontaire, gratuite et confidentielle. Elle peut être faite par la personne concernée ou par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou un service d'aide à domicile. Pour s'inscrire : contactez le secrétariat de mairie. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et vise à renforcer la solidarité et la sécurité de tous.

Après Saint-Martin-de-Bernegoue en 2025, le village de la prévention s'installe à **Prahecq le jeudi 24 septembre de 14h à 17h salle de la voûte.**

Entrée gratuite

BON À SAVOIR

VILLAGE DE LA PRÉVENTION

Dépistages et conseils :

- Dépistage dermatologie,
- Dépistage diabète,
- Dépistage tension artérielle,
- Dépistage maladies rénales,
- Dépistage dentaire
- Dépistage des six fonctions essentielles au bien vieillir (mobilité, vision, audition, nutrition, mémoire, état psychologique)...

Stands d'informations et prévention :

- Cancer colorectal, de l'utérus, du sein, de la prostate,
- Maladies cardio-vasculaires (diabète, AVC...),
- Alimentation,
- Tabac, alcool, consommation...,
- Activité physique adaptée,
- Santé bucco-dentaire,
- Consultation de mise à jour du carnet vaccinal,
- « Mon Espace Santé » (dossier médical numérique),
- Droits et réclamations en santé,
- Soutien des aidants.

Ateliers ludiques de 25 min :

- 14h30 : « La vaccination, parlons-en ! » par le Centre de vaccination public,
- 15h15 : « Être acteur de sa santé : bonnes pratiques et vigilances » par le DAC 79,
- 16h15 : « Prévention des AVC » par le Centre Hospitalier de Niort.

Renseignements au 06.35.88.66.91

DÉFIBRILLATEUR

Un 2ème sur la commune.

Le Lieu de Vie et d'Accueil "Le Logis de Berri" a fait installer un défibrillateur au **403 rue du Bas Berri**. Ce défibrillateur est installé extérieurement sur la rue et est donc accessible à toute personne qui en aurait besoin. La commune remercie le Logis de Berri et rappelle qu'un autre défibrillateur est installé place de la mairie (à côté du kiosque à livres).



GUIDE POUR LES JEUNES

Info jeunes Nouvelle-Aquitaine vient de sortir une nouvelle édition du guide "trouver un logement". Guide d'informations pratiques, il contient des conseils, adresses et sites utiles pour choisir la formule la mieux adaptée à leurs besoins de logement, les aides financières, les droits et devoirs du locataire et du propriétaire et des outils pour évaluer le budget ou encore organiser les visites.

www.infojeunes-na.fr



niort agglo
Agglomération du Niortais

vous accompagne quel que soit votre projet !

Rénovation énergétique

Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie, gagner en confort, installer des énergies renouvelables ?

Adaptation à la perte d'autonomie

Vous souhaitez rester chez vous en toute sécurité ? Il peut être nécessaire d'adapter votre logement.

Habitat indigne et dégradé

Votre logement se dégrade, est insalubre, voire dangereux ?



SERVICE NEUTRE ET GRATUIT
05 49 78 78 40 ou info.renov@agglo-niort.fr
Prise de rdv sur niortagglo.fr/niort-agglo-renov



VigiEau permet de vous informer sur les restrictions d'eau. Vous pouvez également vous abonner pour recevoir une alerte par mail dès que votre secteur est concerné (Les arrêtés préfectoraux sont aussi consultables sur le site internet de la préfecture et de la commune).

NOUVELLE ACTIVITÉ À LA RENTRÉE

Boxe Pieds-poings



Jérôme Vion, éducateur diplômé, ancien athlète de haut niveau et habitant de la commune, proposera dès la rentrée une nouvelle activité : la boxe pieds-poings.

Cette discipline complète, ludique et éducative associe les techniques de frappe des bras et des jambes dans un cadre sécurisé et contrôlé. Elle favorise le développement de la motricité, de la coordination et de la condition physique tout en permettant de canaliser l'énergie et de renforcer la confiance en soi. Au-delà de ses bienfaits physiques, cette pratique véhicule des valeurs essentielles telles que le respect des autres, la discipline, la maîtrise de soi et l'esprit d'équipe. Elle constitue ainsi une activité



particulièrement adaptée aux jeunes, grâce à un environnement structuré, bienveillant et valorisant. Deux cours seront proposés à partir du mois de septembre : un pour les enfants et un pour les adolescents et les adultes (jours et horaires seront communiqués sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la commune).

Contact : Jérôme VION - 06 82 13 51 83 - www.sportplussante.fr



Présent
**tous les mercredis
de 17h30 à 21h00**
devant l'école.

Fermeture sur la période
de congés du 27 juillet
au 23 août).

Pour toutes
commandes vous
pouvez contacter le
06 89 92 57 60



La carte de Magali

Pizza à base de sauce tomate, fromage rapé et mozzarella, olives

Prix net

LOULOU	Jambon	11.00€
REINE	Jambon, Champignons	12.00€
SICILIENNE	Anchois, Câpres, Oignons	12.00€
KEBAB	Viande de kebab (Volaille), Poivrons, Oignons, Sauce blanche	14.00€
4 FROMAGES	Bleu, Chèvre	14.00€
BOLOGNAISE	Viande hachée, Oeuf, Crème fraîche	13.50€
DUCKING	Magret de Canard, Gésiers, Persillade, Champignons	14.50€
DOUDOU	Lardons, Chèvre	13.50€
LA DIEGO	Chorizo, Poivrons, Oignons	13.50€
LA MERCIKI	Viande hachée, Chorizo, Merguez, Oignons	14.50€
PAYSANNE	Pommes de terre, Oignons, Lardons	13.00€
PROVENÇALE	Thon, Oignons, Tomates fraîches	13.00€
NORMANDE	Jambon, Camembert, Pommes de terre	14.00€
VÉGÉTARIENNE	Poivron, Coeurs d'Artichaut, Champignons, Tomates fraîches	14.00€

Pizza à base de crème fraîche, fromage

NORDIQUE	Saumon fumé, Noix de St Jacques, Persillade, Jus de citron	14.50€
EXOTIQUE	Poulet, Ananas, Curry, Oignons	12.00€
LOLO	Viande hachée, Pommes de terre, Oignons	12.00€
RACLETTE	Jambon de pays, Pommes de terre, Fromage à raclette, Oignons	14.00€
POUPETTE	Chèvre, Jambon de pays, Miel	14.00€
MONTAGNARDE	Pommes de terre, Reblochon, Lardons, Oignons	13.50€
BRULINOISE	Viande hachée, Pommes de terre, Chèvre, Reblochon, Oignons	14.50€
LA LILINE	Coppa, Jambon de pays, Champignons, Bleu	14.50€

PIZZA DU MOIS	Se renseigner auprès du chef	15.00€
	Tout supplément de garniture	1.50€

N'OUBLIEZ PAS LE BIBLIOBUS !

La commune s'est associée au projet initié par la CAN pour le lancement de la desserte du bibliobus. Ce dernier est toujours présent sur le parking de l'école **le mardi toutes les 2 semaines, de 15h30 à 17h30**. Retrouvez toutes les dates sur le site internet de la médiathèque : <http://mediatheques.niortagglo.fr/>.

Le bibliobus donne accès à l'emprunt de livres, de DVD, et de CD pour tous les âges, et d'environ 1 500 documents consultables sur place ou en retrait (prêt de 1 mois renouvelable 1 fois). Vous aurez la possibilité de réserver, sur place ou en ligne, un ouvrage non disponible dans le bibliobus. Ce **service est gratuit**. Il nécessite toutefois une inscription à la médiathèque. Elle peut se faire sur place (prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile). Vous aurez alors accès à toutes les médiathèques du réseau de NIORT AGGLO. **Bon à savoir** : Vous pouvez déposer vos retours dans toutes les médiathèques dont Aiffres et Prahecq.



LECTURE

Travailleurs civils forcés pour l'Allemagne nazie 1942-1945

Après des recherches dans les archives et des entretiens individuels menés de 2008 à 2025, Guy Brangier vient de publier à La Geste un ouvrage de 350 pages sur les STO des Deux-Sèvres. Après une 1ère partie consacrée à l'histoire du STO en Deux-Sèvres, il a réalisé plus de 150 notices biographiques sur des STO d'une centaine de communes des Deux-Sèvres. C'est l'originalité de cette 2è partie, il dresse une typologie de ces parcours qui fait apparaître l'identité complexe du STO et la grande diversité des vécus. Autre originalité de son travail d'enquête de terrain, il a élargi son sujet pour montrer comment des jeunes gens, d'une vingtaine d'années pour la plupart, font face à la grande Histoire des hommes quand elle vient percuter leurs histoires individuelles (ce que traduit la couverture de l'ouvrage montrant un jeune qui s'interroge sur la décision à prendre). Parmi les 150 notices biographiques figurent de nombreux exemples issus de Saint Martin de Bernegoue et des communes environnantes.

Guy BRANGIER La Geste avril 2026 350 pages 25 €





"MISSION PRÉSIDENT"

300 spectateurs !

8

Le jeudi 11 juin, la municipalité a proposé en partenariat avec Niort Agglo un nouveau spectacle dans le cadre du festival de la 5ème Saison intitulé « Mission Président » de la compagnie DBK.

Environ 300 spectateurs se sont retrouvés sur l'aire de La Figère pour partager ce spectacle culturel, fédérateur et accessible au plus grand nombre.

Dans « Mission Président », l'idée est de faire découvrir la profession de Président de la République, à travers une multitude d'épreuves pour vulgariser les fonctions, les enjeux, les difficultés, mais aussi les joies de cette fonction, le tout dans le cadre d'un spectacle déambulatoire, ludique, joyeux et collaboratif.

En complément de cette manifestation, un service de restauration rapide avec buvette a été mis en place par la municipalité afin de créer un moment et un espace de convivialité pour favoriser le lien social.

VIE ASSOCIATIVE

Bientôt septembre, le mois de la rentrée, y compris pour nos associations locales qui se feront un plaisir de vous accueillir, que vous soyez enfants ou adultes. Vous trouverez en permanence sur le site internet de la commune (<https://saintmartindebernegoue.fr/fr/as/897821/annuaire-des-associations-255>) l'ensemble des associations locales, ainsi que leurs coordonnées.

FOYER RURAL
SAINT-MARTIN DE BERNEGOUÉ

L'ART S'EXPOSE
A SAINT MARTIN DE BERNEGOUÉ

ENTRÉE LIBRE

Samedi 12 septembre 2026
14h à 19h

Dimanche 13 septembre 2026
10h à 18h

Salle du Foyer Rural (3 salles) - Rte de Brulain
79230 SAINT MARTIN DE BERNEGOUÉ

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

E VIE DANSE

Reprise des activités

Lundi (à partir du 7 sept.) :

- Gym douce 17h à 18h
- Zumba santé 18h15 à 19h15
- Stretching 19h30 à 20h45

Mercredi (à partir du 9 sept.) :

- Gym Tonic 17h45 à 18h45
- Zumba fitness 19h à 20h

Renseignements :

- 06.74.74.77.17
- karine.grasset@akeonet.com

WHY NOTES

Loto le 11 octobre à 14h15
Salle des fêtes de Beauvoir / Niort

PARIS gagnant

FOYER RURAL DE ST-MARTIN DE-BERNEGOUÉ

13-14 20-21 nov. 20h30 et le 15 à 14h30

Cab' à rires

SPECTACLE 2026

Adulte 12€ - moins de 12 ans 7€ - cabarires@gmail.com

FOYER RURAL

Reprise des activités

Club photos F8 : les Vendredis soirs à partir du 4 sept.

Club des aînés : les jeudis après-midi à partir du 4 sept.

Renseignements : 06.25.60.51.14 / toussrejeane2362@gmail.com

ATELIER

Gratuit

DEVENEZ UN CHEF ANTI-GASPI !

2 heures pour valoriser les "déchets de cuisine" et faire des économies. A déguster sur place ou à emporter (prévoir votre contenant). Animé par les ateliers de la simplicité dans le cadre du programme de Niort Agglo "Ma maison et mon jardin au naturel".

- Inscriptions :
- 06 75 79 63 23
 - olivier.caille@sedn.fr

AGENDA COMMUNAL

